

Nous le voyons, en 1878, prendre une position inattendue après la lecture par Le Men, à la séance du 30 mars de la Société Archéologique du Finistère, d'une communication relative à *La Révolte du Papier Timbré en Cornouaille*. Parlant du fameux « Code paysan » de 1675, dont La Borderie devait faire état dans son étude sur le même sujet, en 1884, il n'hésitait pas à contester la valeur historique de ce document.

« Je ne crois nullement », déclarait-il, « à l'authenticité du *Code paysan*; il aura été fabriqué dans quelque office de tabellion citoyen. »

Plus curieuses encore, venant de lui, sont ces paroles à propos d'un chant réputé apocryphe de la Collection de Penguern :

« J'ai vainement cherché à me procurer une version quelconque de la chanson sur la *Révolte du Papier timbré*; d'autres pourront être plus heureux. » (4)

La Villemarqué admettait donc que l'on avait « fabriqué » des chants historiques en breton, et que son confrère de Penguern s'y était laissé prendre !



Vers la même époque entrait en action un jeune professeur destiné à occuper une place éminente dans les études celtiques : Joseph Loth, originaire du pays de Guéméné-sur-Scorff, futur fondateur des *Annales de Bretagne*, qui devait devenir doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, professeur au Collège de France, et entrer lui aussi à l'Institut. Il devait se révéler un adversaire redoutable de La Villemarqué, à l'opposé de son collègue Emile Ernault, « Gallot » de la région briochine, venu comme d'Arbois de Jubainville à la langue bretonne par la lecture du *Barzaz-Breiz*, mais qui, lui, se raccrocha tout au long de sa longue existence aux illusions nourries depuis le début de sa carrière sur la sincérité historique — sinon philologique — de cet ouvrage.

Entré de bonne heure en relations avec son auteur, auquel il écrivait régulièrement et devait rendre visite à Quimperlé pendant les vacances, Ernault ne perdit jamais une occasion, dans ses travaux par ailleurs de plus sérieux, de traiter les textes du *Barzaz* comme des documents sûrs. Obligé parfois de s'interroger sur l'existence de certains termes, de certaines formes, de certaines locutions, on le verra constamment chercher des raisons ou des excuses pour en justifier la présence dans les chants du recueil. On lui doit cependant quelques utiles critiques de ces textes, qui, soumises au collecteur, furent acceptées avec une facilité assez surprenante chez un aîné dans sa situation (5).

En 1877, déjà adonné à l'étude méthodique du vocabulaire breton, il avait publié sous le titre : *De l'Urgence d'une exploration philologique en Bretagne*, une brochure de 18 pages dans laquelle le